



Charges Régularisation : ce qui change

Comme chaque année, les relevés de répartition des charges arriveront dans vos boîtes aux lettres cet automne. Pas de changement : si les dépenses sont supérieures aux provisions que vous aurez déjà versées, la différence vous sera facturée. Et là, il y a du nouveau ! Vous n'aurez rien à faire si vous devez jusqu'à 150 €. En effet, le seuil de prélèvement automatique a été porté de 125 à 150 € afin de vous simplifier votre régularisation de charges. Au-delà de 150 €, vous devrez vous rapprocher de nos services pour effectuer votre règlement.



Loyer Prendre de nouvelles habitudes

Les usages pour payer votre loyer changent ! Avant l'été, les TIP (titre interbancaire de paiements) figurant en bas des avis d'échéance vont disparaître. L'OPAC de l'Oise vous invite à régler votre loyer et charges par d'autres moyens :

- **prélèvement automatique** : gratuit et simple ! Le montant du loyer figurant sur votre avis d'échéance est débité de votre compte bancaire à la date qui vous convient, le 1^{er}, le 5, le 10 ou le 15 du mois. Pour bénéficier de ce mode de règlement, adressez-vous aux services de l'OPAC de l'Oise.

QUI DE CES 2 LOCATAIRES PAIE SON LOYER PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE ?



Espaces verts Le saviez-vous ?

La taille des haies est soumise à la réglementation européenne des oiseaux et des espèces protégées. C'est pourquoi l'entreprise qui réalise la taille des haies sur votre patrimoine peut être amenée à interrompre la taille à un endroit précis et à la reprendre quelques mètres plus loin si elle constate la présence d'espèces protégées. Toute destruction d'œufs, de nids... et de manière générale, l'altération ou la dégradation des habitats naturels sont interdites par le Code de l'Environnement (art. L411-1). La taille ne doit pas intervenir durant la période de mars à juillet inclus. Par ailleurs, la présence de lierre dans les massifs de fleurs est un moyen de lutter contre la pousse des mauvaises herbes sans utiliser de pesticides, néfastes pour l'environnement. L'entreprise doit contrôler et maîtriser la pousse de ce végétal pour le maintenir en place.



- **carte bancaire** :
- par téléphone en composant le 03 44 79 50 50 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h ;
- sur le site Internet www.opacoise.fr ;
- sur l'application mobile de l'office (disponible sur IOS ou Android) ;
- au guichet de votre agence ou du siège.



ET SI C'ÉTAIT DE LA VIOLENCE CONJUGALE ?

Parfois j'ai peur de rentrer
Il m'a dit qu'il allait changer
J'ai peur pour mes enfants
On a tout construit à deux
Je l'aime tellement
Il est très jaloux

3919 24/7
Vous avez besoin d'aide ?
Les écoutantes du 3919 sont là pour vous répondre

Découvrez les associations proches de chez vous

Le 3919 est le ligne d'écoute nationale, gratuite et anonyme, destinée aux femmes victimes de violences conjugales. Le ligne qui vous offre écoute, soutien, information et aide juridique. Un véritable espace de confiance et de sécurité pour toutes les femmes en danger.

NUMÉROS D'URGENCE :
17 (police) ou 112 (numéro d'urgence européen dans toute l'Europe)
116 (numéro 24h/24 pour les personnes âgées)

3919 **AORIF** **Solidarité Femmes**

3919 : un numéro face aux violences

210 098 femmes ont été victimes de violences conjugales en 2022. Parmi elles, 118 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint. Cela représente une femme tuée tous les trois jours. Que faire lorsqu'une femme est victime de violences conjugales ? Composez le

3919. C'est un numéro d'écoute anonyme, accessible aux personnes sourdes et malentendantes, disponible en 200 langues et gratuit depuis un poste fixe ou un mobile. Les écoutantes répondent 7j/7 et 24h/24. Si vous êtes victime ou témoin de faits de violences conjugales, les écoutantes du 3919 sont là pour vous aider.



Jugement Compiègne

Si tout locataire a, bien entendu, des droits, il a aussi des devoirs, parmi lesquels la jouissance paisible des lieux donnés à bail. Pour y avoir contrevenu, un locataire compiégnois a été expulsé de son appartement, conformément au jugement du tribunal judiciaire de Compiègne du 27 février 2025. Dès 2019, l'OPAC de l'Oise avait tenté de lui rappeler ses obligations, mais en vain, puisque les nuisances sonores diurnes et nocturnes ont perduré.



Animation Senlis : fresque sur la paix , bravo à tous !

Le 23 avril, a été inaugurée la superbe fresque réalisée sous le porche des immeubles 11 et 13 place Davidsen, dans le quartier du val d'Aunette, à Senlis. Un grand bravo aux enfants du quartier qui ont participé à la réalisation de cette oeuvre sur le thème de la paix, au



cours de 3 ateliers organisés les 7, 8 et 9 avril. Un projet partenarial qui a associé l'OPAC de l'Oise, la Ville de Senlis et l'artiste Caroline Vong, alias Shupaone.



Action gardien

Nettoyage de printemps !

Vos gardiens, toujours mobilisés pour améliorer votre cadre de vie. Ils ont profité de l'arrivée des beaux jours pour réaliser un nettoyage de printemps. Ainsi, à Nanteuil-le-Haudouin, David Torlet et Nicolas Bachelier ont passé le nettoyeur haute pression rue Gambetta. Véronique Charpentier a fait de même dans le quartier Bonsecours, à Senlis. Quant à Nicolas Obradovic et Sambala Diakité, eux ont passé la monobrosse rue Debussy, à Crépy-en-Valois.



Avant



Après



Stop aux incivilités

"Brigade verte" : une nouvelle recrue !



Créée notamment pour maintenir un environnement propre, dans le respect de tous, la "brigade verte" de l'OPAC de l'Oise continue de s'étoffer. Manager de proximité de l'agence de Pont-Sainte-Maxence, Carine Garcie a rejoint les rangs des gardes particuliers assermentés (GPA). Elle a prêté serment le 20 mars devant le tribunal judiciaire de Senlis. Les GPA, 14 salariés tous volontaires, jouent avant tout la carte du dialogue. Mais les récalcitrants s'exposent à des amendes ! 4 procès-verbaux ont déjà été dressés pour des problématiques de déchets ou de stationnement.

Infos travaux



Pont-Sainte-Maxence

Un chantier 100 % biosourcé

Depuis mars, l'entreprise Appli intervient 1 à 10 rue Gutenberg pour réhabiliter les façades de 8 appartements et de 12 pavillons. Objectif : améliorer la performance énergétique de ces logements. L'OPAC de l'Oise, qui s'est engagé dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale, a fait le choix sur ce chantier d'utiliser des matériaux à 100 % biosourcés : isolant en fibre de bois, sous-enduit, enduit et peinture à base d'huile de lin. Programmée sur 10 mois, cette opération d'un montant de 497 794 € est entièrement financée par l'OPAC de l'Oise.



J'aime mon quartier

Renseignements : 03 44 79 50 50



Villeparisis

De nouvelles portes de halls

Bientôt de nouvelles portes de halls pour 86 familles ! C'est l'entreprise Elec Tertiaire Habitat qui réalise les travaux depuis avril, et pour 2 mois au 12 rue des Platanes, à Villeparisis. Cette opération d'un montant de 44 843 € est intégralement financée par l'OPAC de l'Oise. Un vrai gain de confort pour les résidents.



Publication : OPAC de l'Oise-service communication - Impression : Polyservices © Illustrations : L. CORNILLON - CÉIL CARRÉ
© Photos : OPAC de l'Oise - C. SCHRYVE Ont contribué à ce numéro : P. CATEIGNE - A. COLLARD - S. DENYS - S. DUSSAUTOIR - C. GARCIE - T. JOURDAIN
S. OMET-VIVIER - N. SIBERT - A. SITTER © Conception graphique - Réalisation : F. KAMPINGA-PETTENATI

